

## Agenda

### - Atelier déco de Noël :

**Jeudi 13 Octobre à**

**20h30** en mairie

### - Bibliothèque "

L'Oiseau Lire" :

Spectacle

" Chanson rock"

**Samedi 15 octobre,**  
**à 15h30** salle des fêtes.

### - Cérémonie du 11

Novembre :

**à 10h** Place de la mairie.

### - Remise des prix

maisons fleuries :

**Vendredi 18 Novembre**

**à 18h30** en mairie.

### - Solidarité St-Georges :

Téléthon : **25, 26 et 27**

**Novembre.**

### - Marché du terroir :

**Dimanche 4 Décembre**

salle des fêtes.

### . Noël au village :

**Vendredi 16 Décembre**

**à 17h,** centre-bourg.

## BIBLIOTHEQUE

### L'OISEAU LIRE

Spectacle " Chanson rock"

jeune public et

famille : " Chez Remômes.

Remo tire sur la corde"

organisé par la biblio-

thèque " Oiseau Lire" à la

salle des fêtes du

village, **le samedi 15**

**octobre, à 15h30 .**

Entrée : 2,50 € .



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

## A PROPOS DE L'ECOLE

Une nouvelle année scolaire commence avec 144 élèves répartis en 6 classes.

PS-MS : 22 avec Mme Barge

MS-GS : 22 avec Mme Grand

CP-CE1 : 25 avec Mme Chanal et

Mr Bonnefoy

CE1-CE2 : 23 avec Mme Fournel

CE2-CM1 : 26 avec Mme Guillot

et Mme Chambonnière

CM2 : 26 avec Mme Tronel

Cette année, après plusieurs an-

nullations successives à cause de

la crise sanitaire, l'école envisage

d'emmener tous les élèves en

classe découverte.

Pour les élèves de la maternelle

ce sera à Apinac début juin 2023

et pour ceux de primaire (CP au

CM2) au Château de Theix en

Auvergne les 15/16/17 mai

2023.

## ATELIERS DECOS DE NOËL

L'année dernière vous avez été nombreux à participer à l'atelier décoration de Noël. Dans le cadre du tiers lieu :

«Alta villa», nous renouvelons cette manifestation qui débutera par une première rencontre en mairie le 13 octobre 2022 à 20h30.

Venez nombreux avec vos idées.



## PIQUE-NIQUE COMMUNAL

C'est sous un très beau soleil, dimanche 11 septembre, que s'est déroulée l'inauguration de l'Espace LA ROCHE-DAMON.

Nombreux Hautevillois(es) ont répondu présents à l'invitation. Le four à

pizza a été une nouvelle fois en service avec

Yves BETIN aux manettes pour la cuisson des

pizzas. Le four a été allumé le samedi soir par

les élus afin qu'il soit à bonne température

pour recevoir les 52 pizzas offertes avec

l'apéritif par la municipalité. Les élus ont œu-

vré durant cette journée afin qu'elle se dé-

roule bien. Une structure gonflable a été installée pour le plus grand bon-

heur des enfants (et des parents !). Une initiation au tir à l'arc a égale-

ment remporté un franc succès. Enfin après le repas tiré

du sac, des groupes se sont formés pour jouer aux

boules, aux cartes ou simplement discuter pour faire

connaissance les uns

les autres.

La municipalité remer-

cie l'ensemble de la

population pour son

implication dans cette

festivité. **Rendez-vous a été donné pour le deuxième**

**dimanche de septembre de chaque année...**



## Food-truck le Krock'N'Roll burgers-frites

Tous les samedis à partir de

17h00 sur la place de la mairie

Passez vos commandes au :

06 74 45 26 52

## ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie d'énergie, l'extinction de l'éclairage public sera élargie de 22h30 à 6h sur notre commune.

## Réunion publique : jeudi 1er septembre :

Avant la réunion publique, les élus et les associations de la commune ont reçu les nouveaux habitants et bébés afin de les intégrer et de mieux leur faire connaître notre village.

Ensuite, un questions/réponses a eu lieu avec les Hautevillois après un point d'étape sur le tiers lieu et ce qu'on pouvait y faire, les activités qui ont déjà été mises en place (ateliers de Noël/décoration...). Ce travail s'appuie sur de nombreuses visites de tiers lieu et l'aide d'une stagiaire, Célia Courseau, qui ont mis en exergue les pistes pour le futur. Nous souhaitons aussi donner un nom à ce tiers lieu. Trois propositions sont soumises au vote :

Alta villa (ancien nom de la commune de St-Georges Haute Ville en référence à la situation élevée de Mon-supt).

L'archipel forézien (les salles communales disponibles sont éparpillées dans le centre bourg rappelant la morphologie d'un archipel dans le forez).

Le village d'oro (traduction du village d'autrefois en patois Forézien)

### **Ensuite, voici les thèmes qui ont été abordés :**

1/ Pourquoi Saint Georges Haute Ville est « village étoilé » ?

R : deux raisons à cela : l'utilisation d'ampoules moins énergivores et depuis plusieurs années l'extinction des lumières une grande partie de la nuit.

2/ Amélioration de l'entretien des espaces verts fleuris ainsi que des chemins piétonniers ? Herbes qui jonchent les trottoirs et passages pour piétons...

R : Nous signalerons ces points aux cantonniers afin d'améliorer votre sécurité.

3/ Au lotissement des Mésanges : tranchées problématiques pour les vélos ?

R : Les travaux devraient être réalisés à court terme.

4/ Problématique au niveau des Bessones où une partie du trottoir n'est plus en rouge.

R : Cette remise en état incombe aux particuliers. Nous avons pris contact avec eux pour qu'ils réalisent ces travaux au plus vite

5/ Plantes envahissantes sur la commune ?

R : 2 plantes envahissantes sont présentes sur la commune. L'ambrosie et la renouée du Japon. La première est très allergisante et présente donc un risque pour la santé. Nous procédons à son fauchage avant la montée en graine. Il incombe aussi

à chacun d'entre nous de la couper ou de l'arracher sur les espaces privés ou publics. Important aussi de signaler les endroits où elle est présente. Une plateforme numérique a été mise en place pour cela. La renouée du Japon est signalée notamment au pont de la Roche et aux Nizays. Envahissante elle n'est pas allergisante.

6/ Précisions sur les tarifs des ordures ménagères et de l'eau potable ?

R : Pour l'eau, LFA va procéder à un lissage des tarifs afin que chaque particulier paye le même tarif dans toutes les communes. Très peu d'impact pour notre commune où le prix au m<sup>3</sup> était l'un des plus hauts. Nous devrions bénéficier d'une baisse mais l'abonnement devrait augmenter suite aux nombreux investissements de mises aux normes des canalisations faits par LFA. Par ailleurs une nouvelle taxe est apparue sur vos impôts fonciers : la GEMAPI (gestion de l'eau des milieux aquatiques et protection lors des inondations). Il est maintenant demandé aux particuliers lors des constructions neuves de traiter des eaux pluviales sur leur propriété (cuve enterrée...)

En ce qui concerne la taxe des ordures ménagères, les frais d'enlèvement vont augmenter : le traitement du coût à la tonne passe de 14 euros à 75 euros. Des mesures seront donc mises en place pour inciter chaque particulier à réduire le volume de ses déchets (système de pesée avec badge...)

7/ Augmentation des taxes de fonciers bâtis ?

R : L'inflation nous conduit à réajuster nos taux pour pouvoir payer les différentes factures communales et se mettre en conformité avec la loi. L'augmentation repose sur deux parties : la première communale, à hauteur de 2% et une autre LFA de 3.5%. Cette année nous avons dû aussi prendre en compte le RIFSEEP pour les agents communaux (augmentation importante des salaires). Le projet de réaménagement du centre bourg est aussi en cours. L'investissement est important. Signalons aussi que l'année passée nous avons gelé les taxes avec la crise Covid.

8/ Illiwap : ajouter la rubrique « signalement » ?

R : Nous avons rajouté cette option qui est payante.

9/ Problématique chemin des Loubatières avec le ruisseau en cas de gros orages.

R : Nous prenons note de la remarque.

10/ Dégradations au niveau communal ?

R : Il y en a eu au stade et aux WC publics

de la place de la mairie. Toutefois nous ne sommes pas trop touchés par les dégradations par rapport à d'autres communes. Signalons aussi que nous avons pu empêcher un cambriolage avec la police municipale qui a surpris des personnes dans une propriété privée.

11/ Devenir du commerce ? Heures d'ouverture limitées et bar fermé ?

R : La personne responsable a été malade récemment, ceci explique la fermeture temporaire du bar. Nous ne sommes pas responsables de l'activité interne mais nous rencontrerons la gérante pour lui faire part de vos remarques. Nous savons l'importance des commerces pour la dynamique du notre centre bourg.

12/ Familles ukrainiennes reçues dans la commune ?

R : Il reste deux familles : la première famille installée dans la maison « Lombardin » et la seconde chez Mr et Mme Momot. Ils ont fait leurs papiers administratifs. Certains ont pu partiellement travailler et prendre des cours de français. Ces 2 familles envisagent un prochain départ sur St-Etienne.

13/ Travaux du centre bourg ?

R : Le permis a été déposé fin juillet. Il y a, avec la crise covid puis la guerre en Ukraine, une augmentation significative du projet qui a part ailleurs évolué (ajout du parking par exemple). A savoir, le projet initialement basé sur 1 028 000 € est passé à 1 900 000 €.

14/ L'espace de la Roche-Damon ?

R : C'est un espace convivial en cours d'aménagement inauguré le 11/09/2022 lors d'un pique-nique ouvert à tous les Hautevillois. L'apéritif accompagné de pizzas cuites au feu de bois était offert par la municipalité.

15/ Le stade ?

R : Actuellement il est occupé tous les jours par plusieurs clubs : l'olympique du forez, le RLH et le RMC qui prochainement aura son propre stade à Savigneux/Montbrison.

16/ Schéma rando :

Plusieurs groupes de bénévoles en activité ou retraités ont pu baliser plusieurs parcours de « rando » mettant en valeur nos chemins. Prochainement des cartes seront installées avec QR code au départ des randonnées (place de la mairie/la roche/parking de la ficelle).

La réunion publique s'est terminée par le verre de l'amitié.

• Pour faire paraître un article

dans la *Tribune-le Progrès*, contacter Me VILVERT au 04 77 76 62 80 ou par mail : [vilvertjanine@orange.fr](mailto:vilvertjanine@orange.fr),

dans le *Paysan de la Loire*, contacter Me DELHEUR au 04 77 76 07 20 ou par mail : [arlette.delheur@orange.fr](mailto:arlette.delheur@orange.fr),

dans le *Pays du Forez*, contacter Me BRUNETTI [cbrunetti@orange.fr](mailto:cbrunetti@orange.fr).